



Rodez, le 15 mai 2020

Note d'information

à l'attention des familles et des élèves du Conservatoire

Objet : Activité du Conservatoire

Madame, Monsieur,
Chers élèves, chers parents,

Le processus progressif de levée du confinement est engagé depuis ce 11 mai 2020.

Le Conservatoire s'organise pour poursuivre son activité dans le respect des nécessaires mesures de protection des personnes.

Je vous invite à prendre connaissance des dispositions prises visant à la continuité des missions de l'établissement et aux particularités inhérentes à la crise sanitaire.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et suivre l'évolution de notre organisation sur le site du Conservatoire : www.crd-aveyron.fr

Accessibilité aux locaux et permanence téléphonique

A ce jour, afin de limiter les déplacements et préserver les personnes, conformément au cadre réglementaire prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, l'ensemble des locaux occupés par le Conservatoire, direction départementale et antennes territoriales, reste fermé au public.

L'activité administrative et technique reprend progressivement en présentiel dans les bureaux de la direction départementale, par principe de roulement du personnel.

L'équipe administrative reste joignable via l'adresse électronique du Conservatoire : contact@crd-aveyron.fr.

En outre, à compter du 18 mai 2020, un agent administratif du Conservatoire répondra à vos appels dans le cadre d'une permanence téléphonique au 05.65.73.80.30. La permanence sera ouverte tous les lundis, mercredis et vendredis matins de 8h30 à 12h00.



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

5 place Sainte-Catherine – 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



Enseignements

Les enseignants se sont mobilisés tout au long de la période de confinement et le restent toujours aujourd'hui pour maintenir leurs cours à distance.

A ce jour, nous nous réjouissons d'un maintien du suivi des apprentissages pour 85% des élèves.

En application du décret n°2020-548 du 11 mai 2020 paru au Journal officiel le 12 mai 2020, la reprise des cours en présentiel n'est pas autorisée.

Par conséquent, les enseignements individuels et les enseignements de formation et culture musicale continuent d'être dispensés à distance, selon les moyens convenus entre le professeur et l'élève jusqu'à la fin de l'année scolaire.

D'ores et déjà, dans la perspective d'une reprise en présentiel, la direction de l'établissement, en lien avec l'équipe enseignante a ouvert une réflexion visant à établir les organisations envisageables garantissant la sécurité sanitaire des personnes, élèves et enseignants.

Je serai particulièrement attentive à cet aspect qui conditionnera la possibilité d'un rétablissement des cours dans les locaux du Conservatoire à compter de la prochaine rentrée, dès lors que le cadre réglementaire le permettra.

Evaluations de fin de cycles

A l'issue de la concertation menée par le Directeur Pédagogique et Artistique avec les responsables d'antennes et les responsables des départements pédagogiques, malgré la situation actuelle que nous vivons, nous vous confirmons l'organisation des évaluations de fin de cycle selon des modalités qui sont encore en cours de définition.

Une information spécifique à ce sujet sera communiquée aux familles et aux élèves très prochainement.

Etude d'une modulation du coût de réinscription en faveur des familles

La crise sanitaire a contraint l'établissement à fermer ses portes à compter de la mi-mars, perturbant fortement son fonctionnement. Les enseignements qui ont pu être organisés à distance l'ont été, selon différents modes. Cependant, une part de l'enseignement, celui des pratiques collectives, n'a pas pu s'inscrire sous une nouvelle forme.

Bien qu'indépendante de notre volonté, je souhaite que cette situation particulière puisse être prise en considération. Dans cet objectif, je sollicite les membres du Comité syndical du Syndicat mixte du Conservatoire avant la fin du mois de mai, afin que soit examinée la question d'une modulation tarifaire au bénéfice des familles.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites données à ces propositions.

Campagne de réinscriptions pour la rentrée prochaine

Dans la perspective de la prochaine rentrée de septembre, le calendrier et les modalités de réinscription et d'inscription ont dû être adaptés.

La période des réinscriptions qui se déroulera sur une période de trois semaines, est programmée à partir de la fin du mois de mai jusqu'à la mi-juin. Le formulaire de réinscription sera transmis par voie électronique. Nous vous remercions d'être attentifs à la réception de ce message.

Afin d'assurer la sécurité de chacun, nous privilégierons les échanges préservant la distanciation, soit par la voie dématérialisée, téléphonique ou l'envoi postal.

Les équipes administratives seront présentes pour vous accompagner dans cette démarche.

Les agents du Conservatoire, équipes administratives et enseignants restent à votre écoute pour toute précision dont vous auriez besoin.

Je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments dévoués.

**La Présidente du Syndicat Mixte
du Conservatoire à Rayonnement Départemental
de l'Aveyron**



Magali BESSAOU